

C0114

2 JOURS

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE RÉGLEMENTATION

CONTRÔLE ET OPTIMISATION DES CHARGES LOCATIVES

ENJEUX

Acquérir des méthodes et des outils efficaces.

Les locataires souhaitent des services de qualité pour un coût limité, des charges optimisées et attendent du bailleur toujours plus de transparence.

Enfin dans un contexte économique de plus en plus contraint, le bailleur doit maîtriser plus que jamais le budget consacré aux charges locatives qu'elles soient récupérables sur les locataires ou qu'elles restent à sa charge.

PUBLIC

Chef de service et agent de gestion locative. Responsable d'agence. Comptable et employé assurant le décompte des charges.

OBJECTIFS

- › identifier l'ensemble des leviers de réduction des charges locatives
- › disposer d'outils et méthodes permettant d'optimiser son traitement, cartographier son patrimoine, définir un plan d'action
- › animer et optimiser la concertation
- › élaborer une première feuille de route en fonction de son contexte.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le stage "Tout savoir sur les charges récupérables" (C0113) ou niveau équivalent

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC ou Vincent VINOLO, Consultants-formateurs.

DATES CLASSE VIRTUELLE

24 et 25 mars 2025
26 et 27 juin 2025
20 et 21 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Outils, analyse, optimisation**
 - › quels outils ?
 - › relecture de différents postes de charges : chauffage, eau, ascenseur, entretien et gardiennage, contrats, travaux
- **Communication et concertation**
 - › associer les représentants élus des locataires
 - › justification des dépenses
 - › prévention, information
- **Méthodologie, audit, plan d'action**
 - › supports
 - › indicateurs
 - › planification
 - › organisation
- **Dimensions réglementaires de la gestion des charges et évolutions**
 - › définition des charges récupérables
 - › loi de 1989 : obligations du bailleur et du locataire
 - › évolutions législatives et jurisprudentielles (SRU, cohésion sociale, ENL, MOLLE, ALUR)
 - › Décret 2008.1411 du 19/12/2008 et organisation du travail de proximité
- **Évolutions des pratiques et dérogations**
 - › accords collectifs (article 42 de la loi du 23/12/1986)
 - › contrats d'entretien : quel contenu, impact, optimisation...
 - › questions autour de l'externalisation de certaines charges
 - › modalités de récupération des charges
 - › clés de répartition, provisions, formalisme et délais.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr